

Genre du véhicule Voiture de tourisme	Marque J E E P	1414.19 *) 6 places - 3 vitesses	Fiche d'homologation n° CH 0442 12
--	-------------------	-------------------------------------	---------------------------------------

MOYENS D'IDENTIFICATION "JEEP" à l'AV + à l'AR du véhicule + sur aile avant droite.
 "360 4 Wheel Drive" de chaque côté sur les ailes avant.
 "1414.19" devant No du châssis et sur plaquette du constructeur, à gauche sur montant de porte avant.
 A partir du No de châssis 600001
 Numéro du châssis frappé à droite, à l'AV latéralement sur longeron devant support AR du ressort \$)
 Signe d'identification du moteur frappé "N" à droite à l'avant sur la culasse \$)
 Constructeur JEEP CO., Toledo, Ohio (USA) Importateur AMBROSOLI & CO., Zurich

CHASSIS Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4 Entraînement toutes roues** MOTEUR Genre V 90° Temps 4
 Direction gauche ou droite Assistance s/demande: hydraulique Marque J E E P Carbur. B
 Frein de service hydr., 2-circ., exp.int., av.assistance par dépress. Type N
 Frein auxiliaire) méc., exp.int., câble Ralentisseur - Position avant Nombre cyl. 8
 Frein stationn^t) pédale, sur roues AR Frein pr. rem. - Alésage 103,63 Course 87,38
 Transmission méc.toute synchronisée Nombre vit. 3 x 2 = 6 Cylindr. 5893 cm³ CV-Impôt 30,01
 Blocage differ. automat. Crochet rem. - Vitesse max. 150 km/h CV-puiss. 245 (SAE) à 4400 t/m
 Refroidissement eau
 CARROSSERIE Forme Limousine Nombre portes 4+1 AR Bruit 82 dB (A) à 3300(3/4) t/m
 Toit ouvert - Amortissement bruit 1 pot 730x210x80
 Nombre de places ; Total 6 ; AV 3 ; milieu - ; AR 3 ; Places debout -

DIMENSIONS	Voie	AV	AR
Diam. braquage		<u>1480</u>	<u>1465</u>
Empattement	<u>2795</u>	G <u>13,7</u>	DR <u>13,5</u>
	Dimensions ext.	Dimensions int.	
Longueur	<u>4670</u>	<u>1600</u>	
Largeur	<u>1930</u>	<u>1120/1500</u>	
Hauteur	<u>1720</u>	<u>1000</u>	
Porte à faux	AV	<u>740</u>	<u>-</u>
	AR	<u>1135</u>	<u>1000</u>
	lat.	<u>-</u>	<u>-</u>

POIDS	Avant	Milieu	Arrière	TOTAL
A vide	<u>1000</u>	<u>-</u>	<u>880</u>	<u>1880</u>
Charge utile	<u>135</u>	<u>-</u>	<u>525</u>	<u>660</u>
Poids total	<u>1135</u>	<u>-</u>	<u>1405</u>	<u>2540</u>
Garantie fabr.	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>2540</u>
Dimens. pneus	<u>8.55-15 4 PR</u>			<u>Load Range 8 PR</u>
Charge p. essieu	<u>1610</u>	<u>(2,55)</u>	<u>1610</u>	<u>(2,55)</u>
Poids maxi remorquable	<u>6078</u>			<u>kg</u>

EQUIPEMENTEquipement électrique 12 V

Feux de route 2/SAE H 71 Avertisseur optique -
 Feux de croisement 2/id., asym. Feux de position 2/105SAEIP62
 Feux de gabarit - Feux de brouillard -
 Avertisseur 1/électrique (2-tons) Niv. sonore 90 dB/A
 Essuie-glace 2/électriques (2-vitess.) Lave-glace oui
 Feux arrières 2/SAESTIPIA70KJHL Catadioptrés 2/SAERA69WHL+lat.
 Feux stop 2/id. §) Feux de recul 2/sép. [AV+AR
 Eclair. plaque contr. 1/au centre Plaque forme haute XXXXXX
 Rétroviseur 1/intér.+2/de chaq.côté Indic. vitesse km/h
 Indic. direction clign. 4/dispositon II+latéral. AV + AR
 AV b=105SAEIP 62 latér. AV=o/ AR=r AR r=comb.av.feux
 Avert. clign. oui [arrières §)
 Antivol : verrou de direction

INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION

Genre du véhicule Voiture de tourisme
 Marque & type JEEP 1414.19 *)
 Homologation n° CH 0442 12
 Forme de la carr. Limousine
 Places ass. : Total 6 (3 avant)
 Poids à vide 1880 Carburant B
 CV 20,01
 Charge utile 660 Cylindrée 5893 cm³
 Poids total 2540 Poids de l'ensemble -

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: No de châssis du vhc. expertisé = ---*) Modèles : 1414019=Standard / 1414C19=exécution plus soignée / 1414X19=de luxe**) Entraînement toutes roues : entraînement des roues avant déclanchable.§) Modifié ou monté par l'importateur :

-Frappé le No du châssis et le type du moteur

-Monté le dispositif antivol

-Monté les ceintures de sécurité et la ceinture ventrale pour le siège du milieu.

-Stop et clignoteurs admis pour autant qu'un câble avec résistance incorporée (type Dätwyler 3240-6) de 65 cm de longueur soit monté avant ces dispositifs.

-Monter une lampe-témoin au tableau de bord pour contrôle de défaillance des circuits de frein selon OCE, art. 14, al.2.

Lieu et date de l'expertise

Zurich, 12.7.71

La commission d'expertise